

Réduction des antipsychotiques en CHSLD Des résultats positifs pour la région, et partout au Québec

Saguenay, le vendredi 25 janvier – La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, a annoncé aujourd'hui que la première phase de la démarche Optimisation des pratiques, des usages, des soins et des services - Antipsychotiques (OPUS - AP) a obtenu des résultats probants, démontrant les effets positifs d'une déprescription d'antipsychotiques (AP) auprès des résidents de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) atteints de symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SPCD). Elle a également annoncé que la phase 2 du projet suivra sous peu.

La phase 1 de la démarche s'est déroulée entre janvier et octobre 2018 dans 24 unités de CHSLD du Québec. Lors de cette phase, la déprescription d'AP a été un succès chez 86 % des 220 résidents participant au projet, n'entraînant, dans la majorité des cas observés, ni augmentation du recours aux anxiolytiques, aux somnifères et aux antidépresseurs, ni effets sur le comportement.

Données régionales

Le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean a complété la phase un du projet pilote au CHSLD de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Voici quelques données en bref :

Résidents inscrits à la cohorte	43	Résultats	
Résidents éligibles au projet pilote	15	Cessation d'antipsychotique	53,85 %
Nombre de déprescription ayant eu lieu	11	Diminution d'antipsychotique	7,7 %
		Total de cessation ou de diminution	62 %

Parmi les résidents éligibles au projet pilote, nous avons rencontré une cessation ou une diminution des antipsychotiques dans 62 % des cas. « C'est un travail de collaboration entre le médecin, l'infirmière et le pharmacien mais aussi avec le préposé aux bénéficiaires, qui joue un rôle central dans cette démarche, et la famille du résident. Nous avons constaté que les résidents sont plus éveillés et certains collaborent mieux aux soins. C'est donc un excellent projet qui améliore la qualité de vie du résident! », souligne Mme Chantale Boivin, directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Vers une phase 2 et 3

La phase 2, quant à elle, fera l'objet d'une collecte de données de mars à décembre prochains, et s'étendra cette fois sur 331 unités dans 134 CHSLD au Québec. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette deuxième phase s'amorcera avec l'ajout de cinq centres d'hébergement.

Tout comme la première phase, celle-ci bénéficiera d'un financement de 2,4 M\$, fourni conjointement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé. Le MSSS souhaite étendre le projet à l'ensemble des CHSLD du Québec au cours d'une troisième phase.

-30-

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca